



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2016-2017

JM/vg

P.V. ERMCE 03

**Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des
Médias, des Communications et de l'Espace**

Procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2016

Ordre du jour :

1. 6867 Projet de loi relative à des mesures visant à réduire le coût du déploiement de réseaux de communications électroniques à haut débit et modifiant la loi modifiée du 16 mai 1975 portant statut de la copropriété des immeubles bâtis
- Rapporteur : Monsieur Eugène Berger
- Présentation et adoption d'une série d'amendements parlementaires
2. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, Mme Diane Adehm, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Yves Cruchten, M. Lex Delles, Mme Martine Hansen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Gilles Roth remplaçant Mme Octavie Modert

Mme Laure Bourguignon, M. Pierre Goerens, du Service des Médias et des Communications

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, Mme Tess Burton, Mme Octavie Modert, M. Roy Reding, M. Serge Wilmes

*

Présidence : Mme Simone Beissel, Président de la Commission

*

1. 6867 **Projet de loi relative à des mesures visant à réduire le coût du déploiement de réseaux de communications électroniques à haut débit et modifiant la loi modifiée du 16 mai 1975 portant statut de la copropriété des immeubles bâtis**

Suite à la diffusion tardive, par voie de courrier électronique, du projet de lettre d'amendement, il est décidé d'en reporter l'examen et l'adoption à la réunion de la Commission du 27 octobre 2017.

Renvoyant aux considérations exprimées lors de la réunion du 13 octobre 2016 à l'endroit du libellé de l'article 12 du projet de loi sous rubrique (cf. procès-verbal afférent), la Commission réitère le souhait de se voir remettre un avis circonstancié de la Commission juridique au sujet dudit article. Conformément à l'article 26 - (3) du Règlement de la Chambre des Députés, il est décidé d'adresser un courrier afférent au Président de la Chambre des Députés.

2. Divers

Les membres de la Commission approuvent la proposition de Mme le Président de la Commission de procéder, dans le cadre de réunions jointes avec la Commission juridique, à l'instruction du projet de loi 7049 portant modification de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Luxembourg, le 24 octobre 2016

Le Secrétaire-administrateur,
Joëlle Merges

Le Président,
Simone Beissel